AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1951
FR0000121972-FS0617

23 septembre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SCHNEIDER ELECTRIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 septembre 2014, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 septembre 2014, le seuil de 5% des droits de vote de la société SCHNEIDER ELECTRIC et détenir 31 049 615 actions SCHNEIDER ELECTRIC représentant autant de droits de vote, soit 5,32% du capital et 4,98% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SCHNEIDER ELECTRIC sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 583 578 534 actions représentant 623 677 636 droits de vote.